

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 19 Décembre 2023

PRÉSENTS : Mmes Mrs. TERRENNE JP.- GAILLARD E. – LABROSSE JF. – DROUET F. - GALEY J.- GAUTHIER J. – JACOB P.- LACAN S.- MULLER J. - SAVOY N.- VRECH S.

ABSENTS et EXCUSÉS : Messieurs ANTERRIEU T. – FERDINAND R. – LARROSE P.
Monsieur SOPETTI donne pouvoir à M. LABROSSE

Secrétaire de séance : Monsieur Julien GALEY

- TARIF SALLE LA CLE DES SOURCES

Le Maire expose que suite à la mise en service de la Salle La Clé des Sources, suite à la consultation des communes avoisinantes, et suite à l'étude la Commission Culture, il est proposé de fixer les tarifs de la Salle La Clé des sources comme suit :

	Location salle sans cuisine	Location salle avec cuisine	Location de la vaisselle	Caution
Résidents	250 €	300 €	150 €	1 000 €
Hors résidents	Pas de location			
Associations Donzacaïses et intercommunales	0 €	0 €	0 €	1 000 €
Organisateurs de spectacles	0 €	0 €	0 €	1 000 €

La convention est en cours de rédaction. Il sera demandé à la réservation le chèque de caution, le paiement de la salle, la convention signée, et une attestation de responsabilité civile. L'état des lieux se fera à l'entrée et à la sortie.

Réfléchir à la meilleure solution pour le lavage de la vaisselle.

Approuvé à l'unanimité

- TARIF AIRE DE CAMPING CARS

Le Maire expose que par délibération D008 du 15 Février 2022, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de l'aire de camping-car à hauteur de 6 € par 24h. La Communauté de commune des Deux Rives a délibéré pour la mise en place de la taxe de séjour à partir du 1^{er} Janvier 2024, à hauteur de 0.29 € pour les aires de Camping-Car.

Compte tenu de la mise en place de la taxe de séjour que la commune doit reverser, nous avons décidé d'augmenter les tarifs de l'aire de Camping -cars comme suit :

Tarif actuel		Tarif au 01/01/2024	
Pour 24 h	6 €	Pour 24h	7 €

Ce tarif inclus l'accès à l'aire de stationnement, à l'eau potable, à l'aire de vidange, aux bornes électriques, et la taxe de séjour.

Approuvé à l'unanimité

- QUESTIONS DIVERSES :

Présentations des orientations budgétaires : Une première projection des orientations budgétaires 2024 est proposée. Les priorités seront la rénovation du Lavoir, la rénovation de la petite salle polyvalente, la continuité de la rénovation de l'éclairage public, les trottoirs et voirie d'une part de la route du Port (de l'ancien garage jusqu'au lotissement Craberon), et de l'avenue du brulhois, en face le conservatoire. Ce fichier sera transmis aux élus, afin qu'ils puissent y réfléchir afin de voter le budget 2024 ultérieurement.

En ce qui concerne les recettes estimées, nous avons déjà quelques informations suite aux publications des aides de la Région, de l'État, du Département et de la Communauté de Communes. Nous sommes en attente de confirmation de potentielles subventions supplémentaires. **Le but étant de ne pas emprunter pour le budget 2024.**

Une prochaine réunion, début janvier, est prévue pour l'étude de la section Fonctionnement . une augmentation des dépenses de fonctionnement est à prévoir en raison, notamment, des flux qui augmentent (l'énergie, les consommables...).

Chaises de la Salle Polyvalente : Après une quarantaine d'années d'utilisation des chaises de la salle polyvalente une usure de ce mobilier a été constatée. Pour des raisons de sécurité, L'acquisition de 300 chaises a été effectuée afin de procéder au remplacement dans les meilleurs délais.

Dispositions des tables à la Salle la Clé des Sources : Plusieurs essais de positions de tables ont été effectués pour estimer la jauge maximum.

Vote du budget : Le vote se fera fin février début mars 2024.

Local commercial : L'aménagement du local situé Chemin de Tour de Ronde appartenant à la commune est présenté dans la perspective d'une location d'un local destiné à l'installation d'une future activité commerciale.

Rénovation de la Petite Salle Polyvalente : Un Avant - Projet Sommaire (A.P.S.) est présenté afin d'envisager la remise en état de la petite Salle Polyvalente avec une forte orientation sur la rénovation énergétique.

Alarme anti-intrusion école : Un nouveau système non filaire est possible. Nous allons prendre contact avec l'entreprise qui propose ce service.

PLUI-H : Le PLUIH a été adopté par le Conseil communautaires. Les délibérations du Conseil Communautaires sont arrivées en Mairie. L'information aux habitants se fera dès cette fin de semaine, par Panneau Pocket, par le Panneau Lumineux et par des courriers. Au prochain Conseil Municipal nous devons délibérer sur les Droits de Prémption Urbains.

Prochain Conseil Municipal : Soit le 9 Janvier, soit le 11 Janvier.

Vœux de la Municipalité : Les vœux sont programmés le Dimanche 21 Janvier 2024.

Ciné Club : Suite au succès de la diffusion du film à la Clé des Source, la Commission Culture soumet l'idée de créer un Ciné-Club.

Le but étant de diffuser des films en fonction d'un thème particulier (journée de la femme...), avec la mise en place d'un débat. A l'occasion des fêtes de Noël, des séances sont proposées le 29/12 à 17h et à 21h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE